

QUEL QUE SOIT VOTRE MÉTIER,...



Préavis de grève CGT et FO du 12 décembre, Pourquoi la CFDT n'y est pas associée ?

TOUS ENSEMBLE, TOUS ENSEMBLE...

...ENFIN PRESQUE !



Le titre de ce tract pose la bonne question ! De nombreux salariés y compris des adhérents des deux organisations syndicales concernées ont interpellé la CFDT à ce sujet.

La réponse est simple : CGT et FO ont pris leur décision sans en parler à la CFDT tout bêtement. La CFDT a pris connaissance de ce futur mouvement de grève en même temps que les salariés.

Pour rappel, toutes les organisations syndicales étaient réunies le 29 novembre pour les négociations salariales. Une discussion entre CFDT-CGT et FO aurait pu avoir lieu !

La CGT et FO avaient certainement de bonnes raisons d'exclure la CFDT de ce projet.

Les deux organisations syndicales ont peut-être pensé que la CFDT ne souhaiterait pas s'associer à une réelle intersyndicale. La moindre des choses aurait été de le lui demander !

Evidemment, il n'est pas question que la CFDT rejoigne maintenant l'annonce du préavis de grève dont elle a été exclue. **Ce n'est pas comme ça que ça marche !** Par contre, la CFDT ne voit aucun inconvénient à ce que les adhérents et sympathisants CFDT suivent le mouvement de grève du 12 décembre dont les raisons évoquées sont légitimes.

Situation chez SAPN

D'un côté, nous avons deux organisations syndicales :

- qui déposent des préavis de grève d'un mois qui banalisent à la fois les actions à mener en entreprise et la grève à proprement parler.

D'un autre, nous avons une direction devenue intraitable qui ne fait plus le distinguo entre les syndicats qui proposent et ceux qui contestent. Cette direction fait tout pour que les organisations syndicales se radicalisent, la CFDT en prend acte et s'adapte. La direction aura les organisations syndicales qu'elle mérite, CFDT incluse !

La direction ne semble pas prendre conscience de la colère qui est en train de monter au sein des salariés.

Devant ce constat, la CFDT va mettre en place des actions dans les jours ou semaines qui viennent.

La CFDT contactera la CGT et FO pour faire en sorte que ces actions soient communes dans le seul intérêt qui vaille, celui des salariés.

Vos contacts CFDT :

Audrey BOUVIER : audreybouvier.cfdt@outlook.fr ou 06 30 63 86 66

Vanessa GONDOUIN : vanessa.gondouin@live.com ou 06 17 19 29 09